

Pro-Chanvre

Conçu et développé par *Construire en Chanvre*, ce programme vise à accompagner les professionnel·les de la maîtrise d'œuvre et de la mise en œuvre dans l'application des Règles professionnelles de la construction chanvre. En fin de formation, la délivrance d'une attestation justifie l'assurabilité des ouvrages en béton de chanvre.

PUBLIC

Professionnel·les de la maîtrise d'œuvre (conception, exécution) et de la mise en œuvre (artisans, entreprises du BTP, conducteur·rices de travaux ...)

INFOS PRATIQUES

Durée

4 jours (28 heures)

Lieu

CEREF BTP, Grand-Bourgtheroulde (27)

Tarifs

2 100€ HT

2 520€ TTC

FORMATEURS

Mathis RAGER

Architecte

Anthony STEPHAN

Maçon bâti ancien

ORGANISATEURS

SCIC Les 7 Vents

02 33 19 01 38

yohan.jeanne@7vents.eu

ARPE Normandie

02 31 34 57 24

carole.lemans@arpenormandie.org

OBJECTIFS

- Découvrir le matériau chanvre, ses intérêts, ses spécificités
- Concevoir un ouvrage ou une construction adaptée aux diverses exigences
- Identifier les modes de production et les contraintes de chantier
- Construire une démarche prescriptive et une communication avec l'ensemble des acteurs
- Superviser la réalisation d'ouvrages en béton de chanvre

PROGRAMME

Jour 1 : Les bases pour construire en chanvre

Jour 2 : Connaissances approfondies des bétons de chanvre

Jour 3 : Éléments de conception d'ouvrages en chanvre

Jour 4 : Prescrire et superviser la réalisation d'ouvrages en chanvre

